

# CALENDRIER DEPARTEMENTAL DES OPERATIONS DU MOUVEMENT 2017

## ➤ 1<sup>ère</sup> Phase du mouvement :

- Saisie des vœux par les agents du mardi 21 mars 2017 au jeudi 30 mars 2017 minuit ;
- Prise de contact avec les IEN de circonscription du poste pour les postes classes internationales, classes à horaires aménagées et SESSAD (hors institut Michel Fandre) **AVANT LE JEUDI 30 MARS 2017**
- Envoi des accusés de réception dans les boîtes i-prof à partir du mercredi 11 avril 2017;
- Retour des accusés de réception à la **Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Marne** - Division des Personnels - Service du Mouvement pour le lundi 24 avril 2017, délai de rigueur.

CAPD actant les résultats du mouvement le jeudi 18 mai 2017

## ➤ Phases d'ajustement :

- Relance postes à profils vacants et postes profilés vacants : envoi d'un courrier dans toutes les écoles à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement avec retour des documents à la **Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Marne** - Division des Personnels - Service du Mouvement pour le vendredi 2 juin 2017, délai de rigueur ;
- Nouvelles demandes de traitement cas particuliers (agents qui ont intégré le département après la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement ou situation se découvrant après la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement) dépôt des demandes à la **Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Marne** - Division des Personnels - Service du Mouvement avant le mardi 6 juin 2017, délai de rigueur ;
- Relance des directeurs : envoi d'un courrier dans toutes les écoles à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement avec retour des documents à la **Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Marne** - Division des Personnels - Service du Mouvement pour le vendredi 2 juin 2017, délai de rigueur ;
- Commissions postes à profil : 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de juin ;
- Phases d'ajustements : les 26, 27 et 28 juin 2017 pour la 2<sup>nde</sup> phase et une phase d'ajustement fin du mois d'août (date fixée ultérieurement)